



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Veaux

Question écrite n° 44451

Texte de la question

M. Jean-Claude Lemoine attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les effets que risque d'entraîner l'instauration de la prime d'abattage des petits veaux. L'objectif poursuivi par cette mesure est de pallier le déséquilibre du marché de la viande rouge. En effet, l'abattage des veaux mâles doit soulager le marché de la viande bovine, mais aussi l'intervention publique puisque ce sont les gros bovins mâles qui y sont admis. Toutefois, ce programme d'abattage des veaux de huit jours risque de mettre en péril l'élevage français en provoquant notamment l'abattage d'animaux destinés à l'élevage de veaux de boucherie, car le dispositif prévu ne peut garantir qu'il ne concernera que les veaux initialement destinés à la production de viande rouge. Or, la filière veaux de boucherie fait vivre vingt mille personnes éleveurs et salariés. Elle a des effets positifs sur la production laitière, puisque l'ensemble des veaux d'origine laitière, élevés en France, consomment 200 000 tonnes de poudre de lait par an, et le lait consommé par les veaux de boucherie représente entre 6 et 7 % du quota européen. Au-delà du problème qu'elle pose, particulièrement dans les départements laitiers, cette mesure ne va-t-elle pas perturber gravement et durablement le secteur de la viande et du lait, en provoquant la pénurie de veaux nourrissons et la dépendance envers les pays étrangers ? N'aurait-il pas été préférable de s'orienter vers une réduction du poids des carcasses ? À défaut, ne serait-il pas envisageable d'exporter la viande vers les pays du tiers monde ou la famine sevit ? Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [M. Lemoine Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44451

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5598